



**BULLETIN D'INSCRIPTION : ANNÉE 2024-2025
AUTORISATION ET CESSIION DE DROITS À L'IMAGE**

NOM : **Prénom :**

POUR LES ANCIENS : merci de compléter la partie ci-dessous, s'il y a un changement dans vos coordonnées.

Date de naissance :

Adresse :
.....

Tél Domicile : Portable : Tel Travail :

E. mail :

PUPITRE : Soprano 1 - Soprano 2 - Alto 1 - Alto 2 - Ténor - Basse

Merci d'entourer le pupitre qui vous a été indiqué lors de votre audition.

Cotisation annuelle 2024-2025

Adhésion La Forlane (tout compris) : 318 €
--

La cotisation comprend : la location des salles de répétition et de concert, la rémunération de la cheffe de chœur et de la pianiste, l'assurance, l'achat des partitions, la réalisation du trombinoscope, etc.

Paiement par Helloasso (<https://www.helloasso.com/associations/la-forlane/adhesions/la-forlane-adhesions-2024-2025>) ou par chèque(s) libellé(s) à l'ordre de « LA FORLANE »

Formule choisie :

- un paiement de 318 € lors de l'inscription
- 3 paiements de 106 €

Après avoir signé au dos l'autorisation et cession de droits à l'image, pour notre site Internet, merci de remettre ce bulletin à votre responsable de groupe, avec le ou les chèques datés du jour de l'inscription, avant le 26 septembre

IMPORTANT - Voir document au dos à dater et signer 



LA FORLANE

Association déclarée loi 1901

déclarée au Journal Officiel du 6 décembre 1978

Siège social : 41 avenue Georges

Pompidou 92300 Levallois-Perret

AUTORISATION ET CESSION DE DROITS A L'IMAGE

JE SOUSSIGNÉ(E)

NOM :PRENOM :

NÉ(E) LE :

DEMEURANT A :

.....

autorise l'association « La Forlane » à utiliser les photographies, films et enregistrements élaborés lors de répétitions, de concerts ou autres manifestations, sur tout support de communication y compris numérique, en particulier le site Internet.

Par image, il est entendu l'ensemble des attributs de la personnalité qui comprennent l'image, le nom, le prénom et la voix.

L'utilisation de l'image pourra être accompagnée de légendes et/ou de son nom.

Tous les matériels réalisés dans le cadre de la présente autorisation resteront la propriété exclusive de l'association « La Forlane ».

La présente autorisation est donnée à titre gracieux, sans limitation quant au nombre d'exemplaires et au support de diffusion, pour l'année 2024-2025.

Fait à Paris,

LE

SIGNATURE